



PLAINE COMMUNE
DÉVELOPPEMENT



PLAINE COMMUNE
DÉVELOPPEMENT

Charte **stratégique**

NOTRE MISSION

Plaine Commune Développement est l'acteur de référence en matière d'aménagement, de construction et de développement urbain durable du territoire de Plaine Commune, l'un des plus dynamiques du Grand Paris et conjuguant mixité, écologie et solidarité. Nous mettons notre expertise au service d'une transformation urbaine soutenable et au bénéfice de tous. Nous œuvrons avec les collectivités et les opérateurs publics et privés pour le bien commun et l'attractivité du territoire.

NOS MÉTIERS

Nous mobilisons les compétences et les énergies qui bâtissent la ville de demain par :

- Le montage et la conduite d'opérations d'aménagement,
- La rénovation et la construction d'équipements publics et d'ouvrages d'art,
- Le pilotage d'études,
- La mise en œuvre d'actions foncières,
- La conduite d'opérations immobilières (pour la SEM uniquement)

Afin de répondre aux besoins du territoire, nous développons nos activités de co-promotion immobilière, de diversification des commerces et des services de proximité, d'appui à la transition énergétique du bâti et de portage immobilier de lieux à fort enjeu économique ou culturel.

Ces activités nouvelles, en structuration, ne sont pas dans le périmètre du système de management de la qualité. Les prestations délivrées n'entraînent pas l'usage de dispositifs de mesure nécessitant une confirmation métrologique : le chapitre 7.1.5.2 de la norme ISO9001 v 2015 est non applicable.

NOS VALEURS

- **Un ancrage territorial fort** : partenaire actif et dynamique, nous sommes à l'écoute des besoins des collectivités et proposons des réponses adaptées grâce à notre connaissance des enjeux spécifiques du territoire.
- **L'intérêt général** : nous agissons au service des habitants et des usagers du territoire et favorisons un développement durable, en intégrant les réalités économiques.
- **La sobriété** : par l'optimisation des ressources tant naturelles que financières, nous participons à la transition écologique du territoire.
- **Le professionnalisme et l'expertise** : nous sommes un partenaire fiable, agile et innovant, reconnu comme tel par les collectivités et les opérateurs publics et privés.

NOS AXES PRIORITAIRES

GARANTIR

- **La conformité aux obligations** légales et réglementaires et le respect des exigences de la profession.
- **La mise en œuvre des politiques publiques** du territoire.
- **Des réponses concrètes** aux enjeux de la ville de demain, notamment en matière de décarbonation et de cohésion sociale.
- **Un environnement de travail et des relations sociales de qualité**, en veillant à l'épanouissement des collaborateurs.

“

Je confirme la volonté de Plaine Commune Développement d'être une entreprise responsable et engagée, à la gouvernance exemplaire, prenant en compte les attendus de ses parties prenantes, et de communiquer en toute transparence sur ses projets. Je m'engage à soutenir personnellement la mise en œuvre de cette stratégie et à mesurer l'efficacité des actions associées. ”

Gildas Maguer
Directeur Général

PROMOUVOIR

- **L'engagement** dans la démarche de qualité,
- **La culture** de l'amélioration continue,
- **La souplesse, la réactivité** et la bonne appréhension des risques.

AMÉLIORER

- **La contribution aux réflexions stratégiques des collectivités**, dans la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.
- **La coopération et les retours d'expérience**, en interne et avec nos partenaires.
- **Nos compétences, nos savoir-faire** et notre polyvalence.